

# LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

---

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

---

---

Vol. V

Decembre 1899

No 7

---

---

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

---

## DE FIL EN AIGUILLE

---

Nous lisons quelque part, ces jours-ci, que l'homme est, avant tout, imitateur. Il n'est pas besoin d'avoir vécu longtemps pour s'en apercevoir. Qu'on observe un peu les enfants, et l'on verra quel grand rôle joue chez eux l'imitation, soit dans la famille, soit dans les relations avec les camarades. Quant à l'homme fait, qui, dit-on, n'est tout de même qu'un grand enfant, les choses ne vont pas autrement, quoique cela prenne des formes ou des apparences un peu différentes. De là viennent les engouements divers qui se produisent pour telle idée, tel amusement, et qui entraînent les foules. De là aussi l'influence de la mode... Mais n'insistons pas ici sur ce chapitre délicat.

N'attendez rien de bon du peuple imitateur !

a prononcé ce brave La Fontaine.— Cela dépend, n'est-ce pas ? de ce qu'il imite. S'il imite les Saints, ce ne sera pas si mal !

Et c'est justement parce que l'Église est bien au fait de nos dispositions imitatives, qu'elle met souvent sous nos yeux les exemples des Saints.

Voyons ! Quel est l'enfant qui a pu lire la vie de Robinson Crusoé sans rêver de passer par les mêmes aventures !

Eh bien, nous, lisons donc souvent la vie des Saints. Et, indubitablement, nous serons portés à faire comme eux, à bien aimer et à bien servir le bon Dieu, à bien remplir tous nos devoirs, et à nous gagner une belle place pour l'éternité. Et si nous avons le moindre de bonne volonté, savez-vous bien que la grâce divine s'en viendra tout de suite nous prendre par la main et nous aider à faire beaucoup de chemin dans les voies de la piété, et même de la sainteté !

Quant à cette bonne volonté, nécessaire dans le service de Dieu, si nous en manquons, c'est notre faute. Car, pour en avoir, il suffit de la demander à notre bon saint Antoine. Puisque saint Antoine, en effet, montre tant d'empressement à exaucer une foule de demandes qui ne paraissent guère importantes pour la vie éternelle, il ne va pas rebuter des gens qui lui demanderont un secours indispensable pour sauver leur âme.

C'est à la fin de ce mois de décembre qu'il fera bon d'en avoir, de la bonne volonté. " Paix aux hommes de bonne volonté ! " chanteront les anges, dans la nuit de Noël. Nous souhaitons ardemment à nos lecteurs d'avoir part, eux tous, à cette douce paix du Seigneur.



## Histoire de saint Antoine de Padoue

### CHAPITRE XVI

#### Le custode de Limoges

1225-1227

*(Continué de la page 64)*

Dans ses courses apostoliques, Antoine s'arrêta à l'abbaye de Solignac. Un pauvre moine, tourmenté par le démon impur et ne pouvant arriver à se débar-

rasser des assauts de son cruel ennemi, ni par la prière, ni par la pénitence, vint trouver Antoine et lui demanda de l'entendre en confession. Lui découvrant sa peine :

“ Père, lui dit-il, malgré mes jeûnes et mes oraisons, je n'obtiens rien du ciel et je suis tourmenté par la puissance de l'Enfer. ”

Le saint eut pour l'infortuné la plus tendre compassion. Beau lis gardé par l'amour de MARIE Immaculée, sa pitié appartient tout entière à celui qui n'était pas privilégié comme lui :

Le moine tenté avait conservé par la grâce de DIEU une foi vive et profonde. Convaincu de la sainteté d'Antoine, et inspiré sans doute par son bon ange, il lui dit avec humilité, pendant qu'il était prosterné devant lui :

“ Mon Père, ne voudriez-vous point changer avec moi de tunique ? Accédez à ma prière ; une vertu sortira de cette livrée de la pauvreté et je serai guéri. ”

Le confesseur incomparable qui venait d'entendre ce pauvre éprouvé ne sut pas résister à sa prière. Le descendant des de Bouillon se dépouilla donc de sa misérable bure, plus précieuse à son cœur que la pourpre royale, et le Bénédictin s'en revêtit aussitôt.

A peine le vêtement du virginal Antoine eut-il touché la chair du moine qu'il se trouva vainqueur dans la bataille. Le démon de l'impureté s'enfuit honteux, et sa victime délivrée pour toujours poursuivit, saintement consolée, le chemin des parfaits, à l'édification de ses Frères et à la joie des habitants des cieux.

O Padoue ! quel privilège plus grand tu as reçu de ton DIEU ! Ce n'est pas seulement le vêtement du chaste fils de MARIE que tu conserves dans ton temple, mais c'est le corps même de l'innocent Antoine qui fait ta gloire et ton bonheur ! Aussi tu t'es plu à le représenter avec cette légende :

mon " Mon bien-aimé se plaît parmi les lis, " et environné de cette blanche fleur.

La modestie d'Antoine égalait son innocence. Il aurait voulu vivre dans la solitude pour échapper au monde, et, au contraire, l'admiration de tous l'entourait toujours et partout. Le Limousin dut souvent lui donner une escorte pour le préserver d'une dévotion parfois indiscreète. Des jeunes gens se firent ses gardiens et l'entouraient. Sans cela ses vêtements eussent été mis en pièces et il n'aurait pu circuler dans les églises ni même au dehors (1).

Les éléments, eux aussi, se montraient pleins de déférence pour l'aimable Frère Mineur :

" Comme le saint prêchait à Limoges, sur la place des Arènes, le temps devint tout à coup menaçant ; le tonnerre se fit entendre ; chacun songeait à chercher un abri contre l'orage. Le saint rassura son auditoire et l'exhorta à se confier en la puissance de DIEU. Une pluie torrentielle s'abattit sur la ville, mais pas une goutte d'eau ne tomba sur l'assistance. " Ce fait prodigieux se renouvela, paraît-il, un peu plus tard, dans la ville de Brive (2).

Tant de grâces du ciel rendirent bien facile à Antoine la fondation de sa Custodie. Saint-Junien voulut son monastère. Notron, Douzenac, Brive réclamèrent également les disciples de saint FRANÇOIS (3).

Antoine fit même une fondation en Aquitaine, et ce couvent prit plus tard le nom de Saint-Antoine de Padoue. La rage des hérétiques a malheureusement ruiné ce précieux souvenir du passage de saint Antoine dans une de nos anciennes provinces (4).

(1) *Annales du Limousin*.—Auréole séraphique.

(2) *Lib. Miracul.*—MARC DE LISBONNE.—Auréole séraphique.

(3) ANG. DE VICENZA, lib. I.

(4) SAINT ANT. DI PADOVA.—MISS., lib. II.—GONZ. Aquitaine, Recent. Corven. 26.

Brive, plus heureuse, a conservé à travers les siècles le culte et les faveurs de son glorieux Fondateur et Custode. Là, MARIE montra son amour à Antoine ; là, elle continue, de concert avec le fils de sa prédilection, de convertir les pécheurs, de guérir les malades et d'aider toute souffrance. Trop beaux, trop nombreux sont les souvenirs de Brive pour ne pas y consacrer un chapitre spécial.

Nous irons aux saintes grottes apprendre à connaître davantage Antoine et celle qu'il aimait à saluer la plus glorieuse des Vierges.

Auparavant, il nous reste à apprendre combien Antoine chérit les enfants, et quelle fut la tendresse du Santo Bambino pour le fils privilégié de son Immaculée Mère. (*A suivre.*)

### Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

	Report du mois de novembre : \$825.75
Un ami de S. Antoine, Lewiston, Me.....	.50
H. L., Boston .....	.25
M. C.-E. Paré, St-Vincent de Paul.....	.75
Mme Origène Dufour, St-Hilarion....	.17
Mme Vve L.-N. Gauvreau, Isle-Verte.....	.10
Mme Théodore Dumais, Kingsville.....	.55
Mrs. J. O'C., Arcadia Mines, N. S.....	.50
Une abonnée, H. L., Montréal.....	.25
Mme L.-H. Huot, Montmagny.....	.10
Mme Normand, Houghton, Mich.....	.25
Mme Ant. Asselin, St-Polycarpe.....	.25
L.-J. B., Campbellton, N. B.....	1.00
M. G. L., Chicago, Ill.....	1.00
M. l'abbé J.-A. Dupont, Lauréat, N. Dak.....	5.00
Mme J. Adam, Trois-Saumons.....	.75
Un ami de S. Antoine, Trois-Pistoles.....	.25
M. L., Ste-Agathe (Lotb.).....	10.00
M. G., Willimantic, Conn.....	1.00
M. Ant. Lemyre, Maskinongé.....	.50
Mme Bouchard, Holyoke.....	.50

\$839.37

## Extraits de notre correspondance

### PRÉSERVÉS DU FEU DE PRAIRIE

ALMA, ASSA.—Le 16 du mois de septembre, le feu de prairie menaçait tellement d'envahir toutes nos propriétés que la plus grande frayeur dominait partout ; nous sortions nos statues, nos images pour en couvrir nos maisons à l'extérieur.

Au moment où nous désespérions tout à fait (le feu avançait en brûlant tout sur son passage), ma belle-mère se rappela qu'elle avait dernièrement reçu un S. Antoine de Padoue. Nous le prenons à trois et l'opposons au feu. Je dis trois : car nous avons avec nous une petite fille qui criait de toutes ses forces : "S. Antoine, sauvez nous, je vous ferai dire une messe ! Oui, je vous paierai une messe." Une jeune femme, qui n'avait jamais rien vu de semblable, se mourait de frayeur ; je lui dis : "Promettez 25 cts pour le Pain des pauvres." Elle le promet. S. Antoine nous a exaucés ; nous n'avons rien perdu. Amour à S. Antoine de Padoue !

*Des abonnés du Nord-Ouest.*

### GUÉRIE AU TEMPS CONVENU

MANCHESTER, N. H.—Je viens avec bonheur m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers S. Antoine, en le remerciant publiquement d'une grande faveur qu'il m'a obtenue. D. puis près d'un an j'étais malade et abandonnée par les médecins. Je promis à S. Antoine que s'il m'obtenait ma guérison pour le mois de juin, je ferais publier cette grâce dans le *Messenger de Saint-Antoine*. C'est avec reconnaissance que je viens vous demander de vouloir bien publier cette guérison. Vous trouverez ci-inclus une année d'abonnement au *Messenger de Saint-Antoine*, et le reste pour les pauvres de S. Antoine, somme que je lui avais aussi promise.

Puisse S. Antoine me continuer sa protection ! Je l'invoquerai toujours.

*Mme S. J. L.*

### UNE VALISE PERDUE ET RETROUVÉE

QUÉBEC.—Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite de publier mes remerciements à S. Antoine de Padoue, dans le *Messenger*, en reconnaissance de ce qu'il m'a fait

retrouver une valise perdue, contenant des effets pour une valeur de plus de cinquante piastres. J'ai lieu de croire que le recouvrement de cette valise a pu être une restitution. J'avais promis une aumône pour le Pain des pauvres, ainsi que la récitation de quelques prières, et je fais actuellement une neuvaine d'actions de grâces dans le sanctuaire dédié à S. Antoine de Padoue, sur la Grande-Allée, où j'ai déposé mon offrande. *Mlle B. G.*

## ON A VU OU ÉTAIT L'ERREUR

NOTRE-DAME DE LÉVIS.—Veuillez publier dans votre *Messageur* le fait suivant. Une erreur se trouvait dans un compte. Je promis de réciter un chapelet de S. Antoine, de faire brûler un cierge devant la statue de S. Antoine, et de faire publier, si l'erreur était trouvée. Ce qui est arrivé. Merci au grand S. Antoine. *Une abonnée.*

## ENFIN, ON A ÉTÉ EXAUCÉ

CHICOUTIMI.—Actions de grâces à S. Antoine pour nous avoir obtenu plusieurs faveurs que nous sollicitions depuis longtemps. Je suis heureuse de remplir les promesses que j'ai faites et de faire publier le fait dans le *Messageur*. *Une abonnée.*

## GUÉRI, L'ANTHRAX

CHICOUTIMI.—Gloire et honneur au bon S. Antoine pour la guérison très prompte d'un anthrax, après promesse de faire insérer dans votre *Messageur*.

Vous trouverez, ci-inclus, une piastre, pour frais d'insertion, et ce qu'il y aura de trop sera pour le Pain de S. Antoine. *Une abonnée.*

## S. ANTOINE L'A EXAUCÉE TOUT DE SUITE

WILLIMANTIC, CONN.—Ma femme voudrait faire publier dans le *Messageur* ce qui lui est arrivé l'été dernier. Voici ce qu'elle me dit. Comme je voulais faire monter la "hose" sur une poulie pour la faire sécher, voilà que la corde se mêle et ne voulait plus ni monter ni descendre. Ma femme se dit : Elle descendra bien ! S. Antoine va m'aider ! Elle récite à genoux les répons miraculeux ; et, prenant sa petite statue dans sa main, elle dit : "S. Antoine, aidez moi à tirer sur la corde qui ne veut pas descendre. Si vous m'aidez, je le ferai publier dans le *Messageur* !" Puis,

tirant encore une fois sur la corde, elle la fait descendre. Donc, mille fois merci au bon S. Antoine, qui nous exauce toujours pourvu qu'on l'invoque avec confiance.

*C. D.*

#### GUÉRISON D'UN LONG MAL DE DENTS

PETIT-CASCAPÉDIA.—Depuis seize ans je souffrais du mal de dents. Au mois de juin, j'étais presque au désespoir. Je m'adressai à S. Antoine de Padoue, et je lui promis de faire insérer dans le *Messenger*, si je ne m'apercevais plus du mal de dents. Depuis ce temps je n'ai jamais eu mal aux dents. Amour et reconnaissance à ce grand Saint.

*Mme J. C. (G.)*

#### LE RHUMATISME A CÉDÉ

CALUMET ISLAND (PONTIAC).—M. F. S., retenu au lit pendant six mois par le rhumatisme, a été guéri par S. Antoine, sans l'aide d'aucun remède. Il a promis de faire publier sa guérison. Veuillez donc la faire connaître. C'est par une neuvaine à S. Antoine et une offrande pour le Pain des pauvres qu'il a été guéri.

*G.-A. P., ptre.*

#### NOMBREUSES FAVEURS

SAINT-THURIBE (PORTNEUF).—Vous m'aidez à remplir une promesse en publiant ce qui suit dans votre *Messenger*. S. Antoine a obtenu pour moi-même personnellement et pour quelques-uns de mes paroissiens plusieurs faveurs très importantes. En conséquence, nous publions à l'unisson sa bonté, sa puissance, et lui rendons nos sincères actions de grâces. Mme R. C., ma paroissienne, tient à le remercier tout particulièrement pour la guérison de son fils qui, dans les chantiers, s'était grièvement estropié un genou d'un coup de hache.

*O. M., ptre.*

#### UN CRI DE RECONNAISSANCE

RIVIÈRE-LAFLEUR.—O saint Antoine, qu'il fait bon de penser à vous invoquer ! Car nous ressentons bien vite votre douce protection. Merci, mille fois merci de m'avoir exaucée aussi promptement en plusieurs circonstances différentes. Jamais je n'oublierai vos bontés, et je voudrais crier à toute la terre : vous qui avez besoin de grâces, allez à S. Antoine et vous les obtiendrez.

Encore une fois : merci, ô grand Saint ! *Antoinette.*

## S. ANTOINE LUI A FAIT RETROUVER LA PAIX

BAIE SAINT-PAUL.—Me trouvant dans une grande peine intérieure depuis quelque temps, je promis à S. Antoine de Padoue que, s'il me faisait retrouver la paix du cœur, je donnerais du pain aux pauvres et ferais publier ce fait dans le *Messenger*.

Dès le lendemain de cette promesse, je fus exaucée. Alors, je me suis acquittée immédiatement envers les pauvres. Il me reste encore à faire inscrire cette faveur inespérée dans votre Bulletin, et à remercier le bon S. Antoine pour une autre grande faveur obtenue depuis peu par l'entremise de ce puissant Thaumaturge.

*Une abonnée.*

## LA DIME POUR LES PAUVRES

CACOUNA.—S. Antoine étant de mode plus que jamais dans notre fin de siècle, et une providence toute particulière pour les besoins du temps et de l'éternité, il nous faut non seulement le prier comme cela se fait depuis des siècles, mais encore déposer de l'argent à sa banque qui est à peu près la seule qui donne un très bon rendement.

Vous trouverez ci-inclus \$2.00, balance que je dois à S. Antoine, voici à quel propos. Au commencement d'août 1898, je promettais à S. Antoine, et cela pour le Pain des pauvres, la dime de tous les petits bénéfices extra que je ferais dans le cours de l'année. Or, j'ai déjà déposé ici quelque argent, et je vous transmets la balance de ma dime, avec prière de vouloir bien publier le cas de la manière et dans les termes que vous jugerez plus agréables à Dieu et plus favorables à la précieuse dévotion à notre bon et grand Saint. Pas du tout nécessaire de mentionner mon nom, mais bien seulement le fait que j'ai gagné de \$75.00 à \$80.00 d'une manière inattendue, ou plutôt en vertu de la promesse à S. Antoine de lui payer la dime des piastres extra que je ferais. J'aime à le faire publier, à faire sonner surtout le mot dime, pour que l'homme, qui ne cherche qu'à imiter, fasse de même, espérant que, pour la gloire de notre grand Saint et pour l'avantage des pauvres souffrants, plusieurs bons *singes* m'imiteront. Déjà quelqu'un, connaissant mon système de dime, promet une piastre pour l'amélioration du caractère d'une jeune personne ; puis une autre pour le succès, cette année, d'un jeune collégien. Moi-même, si ça continue, ou plutôt si S. Antoine continue de se montrer li

béral, je crois qu'à la même époque, l'an prochain, je vous devrai au moins \$5.00 pour le Pain des pauvres.

G. R.

#### PERSÉVÉRANCE DANS LA PRIÈRE COURONNÉE DE SUCCÈS

STOKE CENTRE.—Il y a quelque temps je vous écrivais, vous disant que S. Antoine restait sourd à toutes mes demandes, et vous priant de l'insérer dans les *Annales*. Aujourd'hui j'ai la joie de vous dire que maintenant vous pouvez changer l'article : car, grâce à une neuvaine à S. Antoine, faite en commun avec les sœurs du Précieux-Sang, j'ai retrouvé cet argent qui était perdu depuis juste deux mois. Je faisais cette dernière neuvaine à contre-cœur. Car, après avoir supplié si longtemps, je croyais que S. Antoine ne voulait pas m'exaucer. Mais le grand Saint a voulu me démontrer qu'une confiance naïve et illimitée pouvait seule obtenir de lui ce qu'on lui demande. Grâce lui en soient mille fois rendues.

Mme J. L.

#### S. ANTOINE TIENT À LA RECONNAISSANCE

SAINT-HILARION.—Veuillez, s'il vous plaît, publier ce qui suit dans le *Messagek de St Antoine*.—Dans le mois d'août dernier, je fus frappée tout à coup d'un mal très violent. Sans retarder, je me suis adressée à S. Antoine, et lui ai promis 25 centins s'il venait à mon secours. Presque immédiatement je me trouvais bien. Malheureusement j'ai dit : "Ah ! j'aurais guéri sans promesse !" Aussitôt mes douleurs sont revenues et plus violentes que la première fois. J'ai compris mon erreur ; une deuxième promesse de pain faite avec confiance, et la résolution de faire publier le tout, dans le *Messagek*, m'ont de nouveau sauvée.

Ci-incluse l'aumône promise.

C. T.



#### Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : Mme A. L., Troy.—Mme X., Troy.—Mme Y. C., Fall River, Mass.—Grand favori, A. C. M., Montréal.—Plusieurs faveurs,

X., Cedar Hall.—Trois faveurs, F. B., *ptre*, Sainte-Anne de la Pocatière.—X. Winnipeg.—Deux faveurs, *Une abonnée*, Baie St-Paul.—*Mme N. A.*, Carleton<sup>2</sup> Ouest.—F.-X. G., Chicoutimi.—X. et X., Goderich.—Plusieurs faveurs, X., Goderich.—C. M., X.—M. A. B., St-Charles (Bellevue).—X., Montréal.—*Une abonnée*, Stanbridge Station.—A. L., Lowell, Mass.—C. D., Salem, Mass.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Chicoutimi.—X., Isle-aux-Coudres.—*Une abonnée*, Matane.—*Une abonnée*, La Baie.—*Une abonnée*, Embrun.—Plusieurs faveurs, G. X., Thetford Mines.—*Une abonnée*, Montmagny.—*Une abonnée*, N.-D. du Rosaire (Arth.)—J. F., Lac-Noir.—Plusieurs faveurs, *Antoinette*, Rivière-Lafleur.—J. P., Montmorency-Est.—*Une abonnée*, (Rim.)—Deux faveurs, *Mme N. B.*, Lac-Edouard.—*Mlle M. D.*, St-Roch de L'Acigau (Ass.)—*Une* faveur signalée, J. L., Montréal.—Z. G., Adams, Mass.—*Mme A. A.*, Jonction St-Polycarpe.—R. G. L., Chicago.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Petit-Matane.—*Mme H. E.*, Lotbinière.—M. L., S. L. M. H. B., Matane.—F.-J. G., Lewiston, Me.—Plusieurs faveurs, *Mme J. C.*, Fall River, Mass.—Plusieurs faveurs, *Un prêtre*, Diocèse de Rimouski.—*Mme O. D.*, Willimantic, Conn.—Deux faveurs, *Mme J. O. C.*, Acadia Mines, N.-E.—Grandes faveurs, *Un abonné*, St-Cyrille.—Grandes grâces, *Alp. Cinq-Mars*, Montréal.—*Une abonnée*, Hospice St-Charles, Québec.—Plusieurs faveurs, M. B., Ursulines, Canton, Mo.—Plusieurs faveurs, *Mme J. C.*, Roberval.—E. M., Isle-Verte.—Plusieurs faveurs, O. M., *ptre*, St-Thuribe (Portneuf).—*Un abonné*, X., Manchester.—A. C., Petite-Madeleine (Gaspé).—R. B., Manchester, N. H.—J. A. C., *ptre*, Petit-Cascapédiac.—A. C., Ste-Justine (Dorch.)—*Une mère de famille*, Cap-St-Ignace (Mont.)—*Mme E. W. H.*, Montréal.—Deux faveurs, *Mme J. V.*, St-Henri (Lévis).—*Mme O. D.*, St-Hilarion (Charlevoix).—*Mme E. F.* et *Mme J. B.*, St-Cœur de Marie.—*Mme J. M.*, St-Charles.—Plusieurs faveurs, *Mme L. P. B.*, St-Pic.—A. de R., St-Hugues (Bagot).—Trois faveurs, *Une amie de S. Antoine*, New-Carlisle (Bon.)—Plusieurs faveurs, *Mme O. D.*, St-Félix de Valois.—*Mme C. D.*, Willimantic, Conn.—L. D., Louiseville.—E. R., Montréal.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, L'Islet.—Quatre faveurs, *XXX*, St-Boniface, Man.—*Une amie de S. Antoine*, Woonsocket, R. I.—J. P., Providence, R. I.

Guerisons : *Mme B.*, St-Alban.—S. V. B., Louiseville.—*Mme P. O.*, St-Ulric.—*Mme G. G.*, Petite-Rivière-Cascapédiac (Bon.)—F. C., New-York.—A. P., X.—*Un abonné*, X.—H.-R. C., Roxton Falls.—*Un abonné*, Manchester, N. H.—E. J. P., Ste-Marie (Beauce).—X., X.—X., Isle-aux-Coudres.—*Une abonnée*, La Baie.—C. U., Houghton.—X., Trois-Pistoles.—*Deux jeunes enfants*, Somerset.—*Une abonnée*, Montmagny.—Plusieurs guérisons, *Une abonnée*, N.-D. du Rosaire (Arth.)—*Une enfant*, Worcester, Mass.—*Une abonnée*, Longueville.—*Mme J. H. B.*, St-Raymond.—*Mme C. D.*, Ste-Hénédine.—*reç.*—*Mme N. B.*, Lac-Edouard.—U. G., Thetford Mines.—*Mme H. E.*, Lotbinière.—O. T., Brunswick, Me.—*Mlle U.*, Fall-River, Mass.—*Une abonnée*, Montréal.—Guérison d'un jeune enfant, *Mme X.*, Station St-Moïse.—A. P., Chester Conn.—*Mme E. R.*, Québec.—*Une abonnée*, X.—*Mme R. C.*, St-Thuribe (Portneuf).—*Une mère de famille*, Cap St-Ignace (Montmagny).—F. S., X.—*Mme X. L.*, St-Cœur de Marie.—*Mme J. C.*, Petit-Cascapédiac.—J.-A. B., Drummondville.—*Un abonné* de Québec.—*Mme J. M.*, St-Charles.—R. L., Woonsocket, R. I.—O. F. D., Montréal.

Situations : X., St-Barnabé.—J.-B. P., X.—X., Couvent de St-François de Beauce.—X. G., Thetford Mines.—J. B., Worcester, Mass.—E. M., Isle-

Verte.—R. B., Manchester, N. H.—Z. G., Adams, Mass.—B. F., Ville-Marie.—Une abonnée, Montréal.—Mme O. D., St-Félix de Valois.—E. M., L'Islet.

Objets retrouvés : Un billet de banque de trois cents piastres, Sr L., Ste-Anne des Chênes, Man.—Un anneau de mariage, Mme E. H. C., St-Hugues.—Une valise valant plus de cinquante piastres, Mlle B. G., Québec.—Un chapelet, C. B., St-Barnabé.—Un porte-monnaie, Une abonnée, St-Barnabé.—Un jouc, Mme W. M., Ste-Anne du Sault.—Une montre, X.—Une ancienne abonnée, North Adams, Mass.—Une abonnée, Rimouski.—Un objet de valeur, Y. D., Isle-aux-Coudres.—Un objet de valeur, Une abonnée, Providence—C. D., St-Joseph de Beauce.—Une bague, Mme D. H., Dedham, Mass.—Alphonse Cinq-Mars, O. D. Montréal.—Anneaux de mariage, Mme Y. E., Stuartburn, Mass.—E. L., Ange-Gardien.—P. B., Lauzon (Lévis).—Quatre articles de valeur, N. E. W., Pointe-Lévis.

Règlement d'affaires importantes : S. P. B., Louiseville.—Une zélatrice, St-Cyrille (L'Islet).—Un abonné, St-Félix de Valois.—Une abonnée, Cacouana.—Une abonnée, Montréal.—J. A. D., prêtre, Lauréat, N. Dak.—Un abonné, X., Manitoba.

Faveurs diverses : Un diplôme d'école modèle, Une Enfant de Marie, St-Grégoire.—Une enfant protégée, Une Zélatrice, St-Cyrille (Islet).—Correction d'une erreur dans un compte, Une abonnée, Notre-Dame de Lévis.—Succès d'entreprises et une conversion, A. G., Concordia, Kansas.—Préservation de maladie, X., St-Barnabé.—Succès d'examen, C. M., X.—Accord dans la famille, Une abonnée, Montréal.—Succès dans des études spéciales, Y. C. V., Valleyfield.—Un diplôme obtenu avec distinction, X., Sherbrooke.—Accord dans une famille, A. M., Sherbrooke.—Guérison de chevaux, P. O. et Mme Y. G., St-Raymond.—Préservation d'incendie, M. S., Ste-Agathe.—Succès d'une affaire, Une abonnée, Matane.—Guérison d'un cheval, Station St-Moïse.—Un voyage heureux, D. A. T., Anse-St-Jean.—Protection dans un danger, X. X. Y., St-Boniface, Man.

## RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Intentions particulières, 54.—Guérisons, 31.—Faveurs spirituelles, 6.—Situations, 11.—Entreprises, 6.—Soldats, 3.—Affaires importantes, 4.—Familles, 4.—Dettes, 9.—Conversion, 7.—Pères de famille, 3.—Mères de famille, 4.—Vocations, 7.—Institutrices et leurs élèves, 4.—Jeunes filles, 6.—Nouvelles d'absents, 3.—Étudiants, 4.—Recouvrement d'argent prêté, 33.—Jeunes gens, 3.—Réconciliation, 3.—Moyens de subsistance, 2.—Aliénés, 2.—Courage dans les épreuves, 2.—Succès dans le travail, 2.—Voyages, 3.—Agents du *Messenger*, 2.—Prêtre malade, 1.—Difficultés de paroisse, 1.—Construction d'église, 1.—Bonne mort, 1.—Affaires commerciales, 1.—Œuvres d'une paroisse, 1.—Les membres du Contingent canadien parti pour le Transvaal.

Défunts : Horace Robert, Mme A.-H. Barras (Houma, La.)

Veillez réciter, chaque jour, le *Rapport miraculeux* à ces intentions.